ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DEMOCRATE

Mouvement des Radicaux de Gauche

Je remercie du fond du cœur les **26.725** Électrices et Électeurs qui m'ont permis, ainsi qu'à François LACHARME, d'obtenir un pourcentage de voix que je n'avais jamais encore atteint (il m'a manqué 930 voix pour être élu au 1er tour), malgré la campagne acharnée du candidat U. D. R. et de son suppléant (que je bats à la majorité absolue par 662 voix contre 390 dans la ville dont il est le Maire).

Cette nouvelle preuve de confiance, que vous me donnez pour la quatrième fois, me touche profondément.

Dimanche prochain, cette confiance, élargie, me permettra, dans l'exercice renouvelé de mon mandat de Député, de poursuivre la lourde tâche à laquelle je me suis consacré :

Aider mes Compatriotes dans leurs difficultés quotidiennes

Travailler sans relâche à la prospérité de notre CHAROLLAIS

Mener de toutes mes forces le COMBAT

contre

L'INJUSTICE

dans

LA LIBERTÉ.

Suppléant :

François LACHARME
Conseiller Général
Maire de Vérosvres

Paul DURAFFOUR
Maître des Requêtes au Conseil d'État
Conseiller Général
Maire d'Anzy-le-Duc
Député sortant
Légion d'honneur - Croix de Guerre 1939-1945

MARCIGNY - IMP. BERARE